

TO-DO LIST – Etudiant non européen free mover - paye les frais d'université



3 MOIS AVANT MON DEPART

Je remplis le formulaire administratif envoyé par mon école	Informations générales	☐
	Formulaire de logement CROUS	☐
	Police d'assurance	☐
Je fais ma demande de visa	Je vérifie si j'ai besoin d'un visa Plus d'info	☐
Je paye la CVEC	Plus d'info	☐

2 WEEKS BEFORE DEPARTURE

J'informe mon université de mon arrivée	Je contacte mon école	☐
Je m'inscris à la sécurité sociale (CPAM) OBLIGATOIRE	Plus d'info	☐
Si j'ai demandé un logement CROUS, je prends rendez-vous pour mon enregistrement.	Je prends RDV	☐
Je m'assure que tous les documents sont prêts et imprimés pour mon enregistrement au CROUS. <i>Tous les documents doivent être imprimés, remplis et signés en deux exemplaires.</i>	Une copie de ma pièce d'identité (passport, carte d'identité nationale)	☐
	Fiche de renseignement A compléter en majuscule	☐
	Décision d'admission (relative aux règles) Annexe financière <i>Vous recevrez ces deux documents par email</i>	☐
	Rules of the residence "règlement intérieur"	☐
	Intervention autorisation "Décharge d'intervention",	☐
	Un certificat de scolarité	☐
	Un certificat visale	☐
	Assurance habitation *Je veille à ce que l'assurance que j'ai choisi comprenne également l'assurance responsabilité civile, qui sera exigée par mon université.	☐
	3 photos d'identité	☐
Je prépare un moyen de paiement (espèces, carte, chèque) pour régler les frais d'arrivée au CROUS	Mon RIB	☐
	10€ pour le traitement du dossier	☐
	200€ ou 300€ de frais d'entrée (non remboursables) selon le type de chambre	☐
	230€ ou 250€ de caution (remboursée à la fin du séjour si rien n'a été endommagé) selon le type de chambre	☐



UNE FOIS EN FRANCE

Je valide mon visa en ligne sur le site du ministère français de l'intérieur.	Lien pour valider mon visa	☐
Je souscris à une assurance maladie complémentaire	Plus d'info	☐
J'ouvre un compte en banque	Plus d'info	☐
Je souscris un forfait téléphonique	Plus d'info	☐
Je souscris à une assurance habitation (si vous avez choisi un logement CROUS, vous devrez être assuré avant votre arrivée).	Les assurances recommandées par l'IPL (SMERRA or Lemonade)	☐
Je m'inscris à la CAF et je demande l'APL (aide au logement)	Plus d'info	☐

Pour plus d'information rendez-vous sur <https://www.ipl.fr/etudiants-entrants/>